



CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ

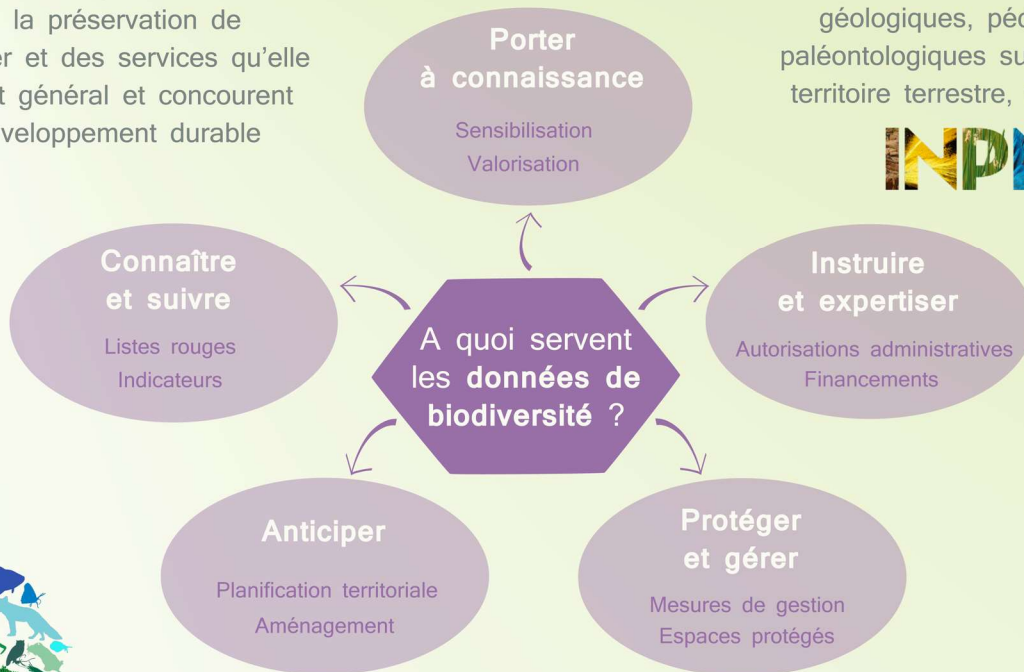
On protège mieux ce que l'on connaît bien...

Biodiversité : c'est la variabilité des organismes vivants de toute origine, et des complexes écologiques dont ils font partie

Sa **connaissance**, sa protection, sa restauration, la préservation de sa capacité à évoluer et des services qu'elle fournit sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable

L'inventaire National du Patrimoine Naturel

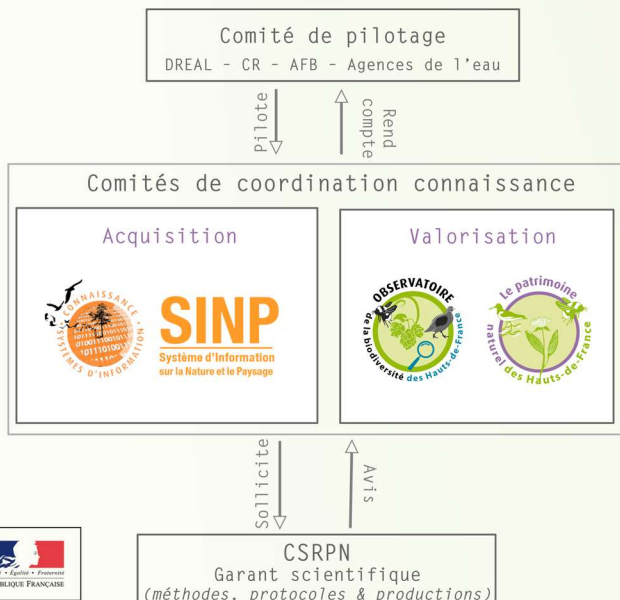
Inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, fongiques, géologiques, pédologiques et paléontologiques sur l'ensemble du territoire terrestre, fluvial et marin



Quelques acteurs de la connaissance



Organisation de la connaissance en région



Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages

Une organisation **collaborative**, favorisant la synergie entre les acteurs pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données de biodiversité et géodiversité

Les données dans le cadre du SINP :

- Standardisées
- Centralisées
- Accessibles à tous
- Validées scientifiquement

Prochamment une plateforme unique, l'**Inventaire Régional du Patrimoine Naturel**, pour accéder aux données Hauts-de-France

